AVANCEMENT.

Vous n'avez aucune démarche administrative à faire lorsque vous êtes promouvable, mais vous devez remplir une fiche syndicale que vous vous procurerez auprès des responsables académiques, afin que le SNETAA FO, qui a des élus dans toutes les commissions paritaires, puisse vous avertir aussitôt. (L'administration met en effet parfois plusieurs semaines avant de notifier leur promotion aux intéressés).

Seule la CAPA ou la CAPN pour les Agrégés (où siègent les élus du personnel) attribue les promotions… en aucun cas un inspecteur ou un membre représentant l'administration ne peuvent attribuer de promotion à un professeur même s'ils en font la promesse !

Qui est promu ?

- Pour le Grand Choix : 30% des personnels inscrits sur la liste d'avancement au Grand Choix.
- Pour le Choix : 70% (soit 5/7) d'une nouvelle liste de personnels inscrits pour l'avancement au Choix.
- Les autres personnels passent à l'ancienneté.

Les promotions prennent effet du jour qui suit la date à laquelle les intéressés réunissent les conditions d'ancienneté requises pour changer d'échelon.

L'attribution d'un Grand Choix ou d'un Choix n'est pas subordonnée à la notation, mais aux conditions requises d'ancienneté. La notation est un critère de classement pour le choix du promu.

Attention, la notation prise en compte est celle de l'année scolaire précédente.

Le rythme d'avancement est le suivant, Décret n° 89-670 du 18 septembre 1989 :

Professeur PLP et certifiés classe normale			
Echelons	Grand choix	Choix	Ancienneté
Du 1 au 2			3 mois
Du 2 au 3			9 mois
Du 3 au 4			1 an
Du 4 au 5	2 ans	2 ans et 6 mois	2 ans et 6 mois
Du 5 au 6	2 ans et 6 mois	3 ans	3 ans et 6 mois
Du 6 au 7	2 ans et 6 mois	3 ans	3 ans et 6 mois
Du 7 au 8	2 ans et 6 mois	3 ans	3 ans et 6 mois
Du 8 au 9	2 ans et 6 mois	4 ans	4 ans et 6 mois
Du 9 au 10	3 ans	4 ans	5 ans
Du 10 au 11	3 ans	4 ans et 6 mois	5 ans et 6 mois

Professeur PLP et certifié hors classe	
Echelons	Ancienneté
Du 1 au 2	2 ans et 6 mois
Du 2 au 3	2 ans et 6 mois
Du 3 au 4	2 ans et 6 mois
Du 4 au 5	2 ans et 6 mois
Du 5 au 6	3 ans
Du 6 au 7	3 ans

Quand le professeur certifié ou PLP est promouvable au choix ou au grand choix, il est classé en fonction de sa note sur 100 ; 30/100 des promouvables au grand choix sont promus ; 5/7 des promouvables au choix sont promus.